

République Française
Département du FINISTERE

arrêté n° ADM_11_2026

VILLE de PLEYBEN
Place Charles de Gaulle
29190 PLEYBEN

Tél. 02.98.26.68.11
contact@mairiepleyben.fr

Arrêté donnant délégation de signature à
Madame Isabelle BLANDIN
Régisseuse de la salle ARVEST

Le Maire de la commune de PLEYBEN

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-19, R.2122-8 et R.2122-10 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

ARRÊTE :

Article 1er

Selon les dispositions de l'article R 2122-8 précité, il est donné délégation de signature à Madame Isabelle BLANDIN, adjoint d'animation, exerçant les fonctions de régisseuse de la salle ARVEST, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints pour :

- Signer des documents administratifs et comptables relatifs à l'engagement des dépenses liées à la salle de l'ARVEST dans la limite de 200 euros,
- Signer des factures attestant du service fait
- Signer les conventions de réservation de la salle
- Signer les états des lieux avant et après manifestations

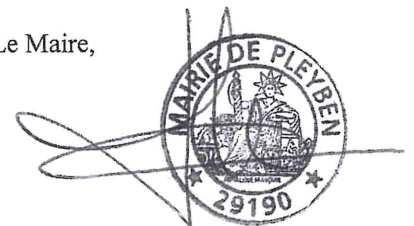
Article 2

Ampliation du présent arrêté sera transmise au représentant de l'Etat, et notifié à l'intéressé(e).

Madame BLANDIN, le : 09/04/2026

Fait à Pleyben , le 31 mars 2026

Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Préfecture le 29/04/2026
et de la publication et/ou de la
notification le 29/04/2026...